

COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

RAPPORT SOMMAIRE

Le 3 novembre 2008

La plus récente décision de la Commission de l'énergie de l'Ontario, publiée aujourd'hui, permet aux écoles de réaliser des **économies de 5 M\$** sur leurs nouveaux tarifs d'Ontario Power Generation. Cela porte le résultat total des activités de 2008 à environ **23 M\$ en économies de frais d'énergie pour les écoles.**
Il s'agit du meilleur résultat annuel jamais obtenu par la CEE pour les conseils scolaires.

L'année se termine avec plusieurs dossiers encore en suspens, notamment les nouveaux tarifs de **Powerstream, EnWin** et d'autres distributeurs d'électricité, le rajustement des tarifs d'**Enbridge** et **Union Gas**, une décision concernant **Hydro One Distribution** et le **Plan pour le réseau d'électricité intégré**, dont l'examen est maintenant retardé.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Union Gas – Tarifs de 2008 à 2012. Union Gas a fait approuver son plan quinquennal de tarifs au début de l'année (avec des augmentations annuelles inférieures au taux d'inflation), mais il restait encore à régler une question relative aux taxes. La CEE a dirigé l'opposition à la proposition de la société. La Commission de l'énergie a maintenant rendu sa décision, qui divise le montant visé entre la société et ses clients. Il en résulte une **économie totale d'environ 800 000 \$ pour les écoles.**

Union Gas – Tarifs pour 2009. Union Gas a demandé un petit rajustement de tarifs pour 2009, fondé sur son plan pluriannuel approuvé. La CEE a peu à faire en pareil cas, sauf pour s'opposer lorsqu'une société de services publics demande le recouvrement, à titre exceptionnel, de certains coûts additionnels.

Enbridge – Tarifs pour 2009. Enbridge Gas Distribution a aussi un plan pluriannuel approuvé, mais il est plus compliqué, de sorte qu'il doit être revu chaque année. La demande pour 2009, déposée à la fin de septembre, sera examinée en décembre et les changements entreront en vigueur au début de 2009. L'augmentation devrait être minime.

Réorganisation d'Union Gas. Union Gas a demandé à la Commission de l'énergie d'approuver une réorganisation d'entreprise qui aurait permis à cette entité réglementée de « déménager » son statut juridique d'Ontario en Nouvelle-Écosse. La CEE a pris l'initiative de demander à la Commission d'examiner de plus près cette demande, et d'autres représentants de clients ont ensuite fait de même. Finalement, tous ont appuyé la demande, mais en proposant des conditions

pour protéger les clients. La Commission devrait rendre sa décision la semaine prochaine.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Prix d'Ontario Power Generation. OPG, qui fournit environ 65 % de l'électricité consommée en Ontario, a demandé une hausse de tarifs de 18 %. Comme c'était la première demande depuis des années, on s'attendait à ce qu'elle soit élevée, mais des groupes de clients, dont la CEE, se sont opposés à ce qu'elle soit aussi forte.

Dans sa décision publiée le 3 novembre, la Commission de l'énergie a accordé à OPG certaines des hausses demandées, mais elle en a réduit d'autres dans plusieurs secteurs clés. Les plus importants étaient le coût du capital et plusieurs mécanismes de partage des revenus, au sujet desquels la CEE est intervenue de manière proactive. Grâce à cette décision, **les écoles économiseront plus de 5,1 M\$ de frais d'électricité en 2008 et 2009.**

Hydro One – Tarifs de distribution de 2008 à 2011. Hydro One a demandé une autre hausse importante de ses tarifs de distribution pour 2008, qui devrait aussi s'appliquer de 2009 à 2011 avec des changements mineurs. Elle a aussi proposé une harmonisation des tarifs dans tout le territoire qu'elle dessert, ce qui augmenterait sensiblement les tarifs pour la plupart des écoles.

Comme nous l'avons déjà signalé, Hydro One a collaboré avec la CEE pour réduire l'impact de cette hausse, mais le montant des économies résultant de ces discussions (2,6 M\$) s'est révélé inexact. Des chiffres plus détaillés établis à titre indépendant par la CEE montrent que les économies sont bien inférieures à ce montant. Aux audiences, la CEE s'est donc opposée au plan d'harmonisation ainsi qu'aux hausses de revenus

qui étaient proposées. Une décision devrait être rendue d'ici un mois.

Horizon Utilities – Tarifs de 2008 à 2011. Horizon a demandé des hausses de tarifs qui coûteraient environ 1,6 M\$ aux écoles de Hamilton et de St. Catharines au cours des quatre prochaines années. La CEE est intervenue activement aux audiences et a demandé que cet impact soit réduit à environ 700 000 \$, sans avoir complètement gain de cause.

Dans sa décision, la Commission de l'énergie a accepté les arguments de la CEE sur divers points, notamment sur le traitement d'un prêt à intérêt élevé consenti par la ville de Hamilton, pour lequel le montant d'intérêt recouvrable a été réduit. Toutefois, sur la plupart des points, la Commission a accepté le point de vue de la société. Par conséquent, **les économies totales pour les écoles seront probablement d'environ 400 000 \$ pour les quatre années à venir.**

PowerStream – Tarifs de 2009 à 2012 et projet de fusion avec Barrie Hydro. PowerStream, qui dessert un secteur au nord de Toronto où se trouvent plusieurs centaines d'écoles, a demandé une forte hausse de ses tarifs à compter de 2009. La somme en jeu pour les écoles dépasse largement 1 M\$. Les audiences commenceront au cours du mois, et une décision est attendue d'ici mars.

En même temps, PowerStream a demandé l'approbation de son projet de fusion avec Barrie Hydro. Conformément à une politique de la Commission de l'énergie, la société a aussi demandé de ne pas partager avec ses clients, pendant cinq ans, les économies de plus de 25 M\$ résultant de la fusion. La CEE a fait valoir que PowerStream ne devrait pas être autorisée à hausser considérablement ses tarifs tout en conservant les économies résultant de la fusion.

Mécanisme d'ajustement des tarifs de troisième génération. La Commission de l'énergie s'est prononcée l'été dernier sur une formule qui servira à déterminer les tarifs pour les cinq prochaines années. Chaque année, les tarifs augmenteront d'un pourcentage passablement inférieur au taux d'inflation et, tous les quatre ans, les sociétés de services publics demanderont à la Commission, par roulement, un examen plus détaillé de leurs coûts.

Pour la CEE, un gain important est que la Commission a officiellement approuvé le principe de la « concurrence par comparaison ». Chaque société de services publics se verra donc accorder une augmentation différente, fondée sur l'efficacité de ses opérations par rapport à celles des autres sociétés de services publics. Celles qui sont plus efficaces

obtiendront des augmentations plus élevées, et celles qui le sont moins en auront de plus faibles. La CEE préconisait une telle règle depuis quatre ans.

L'autre gain réalisé par la CEE a trait aux dépenses en immobilisations. Les sociétés de services publics demandaient des hausses de tarifs additionnelles pour financer le renouvellement de leurs immobilisations en infrastructure. La CEE a réussi à convaincre la Commission que, sauf dans des cas extrêmes, la formule déjà approuvée prévoyait un financement suffisant des dépenses en immobilisations des sociétés.

Opération sur actions entre la ville d'Essex et la société E.L.K. La ville d'Essex a demandé à la Commission de l'énergie l'autorisation de racheter les participations de ses associés dans la société E.L.K. Energy, un distributeur d'électricité local. La CEE a posé des questions sur certaines conditions de cette opération, pour savoir si ces conditions auraient un effet négatif pour les clients. Bien qu'il s'agisse d'une opération relativement peu importante, elle pourrait créer un précédent qui s'appliquerait dans toute la province. La Commission de l'énergie délibère actuellement sur la suite à donner à cette demande.

Plan pour le réseau d'électricité intégré. Les audiences relatives au plan sur 20 ans de l'Office de l'électricité de l'Ontario ont commencé en septembre. La CEE a indiqué que l'Office devrait mettre l'accent sur la pensée et le leadership à long terme pour être en mesure d'assurer une alimentation en électricité fiable et moins coûteuse dans l'avenir. Les audiences ont été interrompues après une semaine, lorsque le ministre de l'Énergie est intervenu pour ordonner à l'Office de prendre des mesures très semblables à ce que préconisait la CEE. Les audiences devraient reprendre au printemps, une fois que le plan aura été réécrit.

AFFAIRES COURANTES – AUTRES

Normes internationales d'information financière. Ce changement comptable qui aura lieu en 2011 devrait faire augmenter les « coûts » des sociétés de services publics de 15 à 20 %, en modifiant la façon de les mesurer (c.-à-c. sans que les dépenses changent en réalité). La CEE est le seul groupe de clients qui a participé activement aux consultations préliminaires de la Commission de l'énergie à ce sujet, et elle a émis des réserves sur le processus et son inclusivité. Une décision sur la façon de procéder devrait être prise en décembre. Plusieurs autres groupes de clients ont émis des commentaires favorables sur le leadership de la CEE dans ce dossier.

Jay Shepherd
Shibley Righton LLP

Des questions? Communiquez avec Bob Williams
(bwilliams@opsba.org) ou Jay Shepherd
(jay.shepherd@shibleyrighton.com)